

N° 187
6 juillet 2007
Mensuel

Dans ce numéro



PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud: comment l'argent des assurés est-il placé?

2



ACTUEL

Pierre-François Leyvraz, directeur général des Hospices-CHUV.

3

Romain Boichat démissionne de la tête du Service des automobiles.

3



PRÉVENTION

Ca marche! Un programme d'incitation au mouvement expérimenté dans deux bâtiments de l'administration.

6



VIOLON D'INGRÈS

Caroline Alvarez se livre pour les enfants de Bogotà.

12



TRAVAILLER

À vélo au boulot: deux services en piste pendant le mois de juin.

13



MEMENTO

La photographie de reportage de Leonard Freed: un classique du genre exposé au Musée de l'Élysée.

16

Nouvelle législature

La législature 2007-2012 a commencé le 1^{er} juillet. Un tiers du Parlement a été renouvelé, et deux nouveaux visages apparaissent au Conseil d'Etat.

Interviews de Jacqueline de Quattro, nouvelle cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, et de Philippe Leuba, nouveau patron du Département de l'intérieur.

pages 7 à 9



Le nouveau Conseil d'Etat lors de la cérémonie d'installation, le 26 juin à la cathédrale.

Nouvelle politique salariale

Après six ans d'études techniques, la Arefonte totale de la classification des fonctions de l'administration cantonale arrive à maturité. La nouvelle classification simplifie le système actuel et corrige les incohérences qui s'y étaient accumulées

au fil du temps. Elle servira de fondement à la nouvelle grille des salaires. Elle fait l'objet, dès maintenant, d'une négociation entre le Conseil d'Etat et les associations du personnel.

pages 3 à 6

Personnalités vaudoises: qui a dit quoi?



Le concours de l'été 2007 de la Gazette vous donne l'occasion de plonger dans les collections des bibliothèques de l'Etat de Vaud pour faire meilleure connaissance de 16 personnalités vaudoises plus ou moins célèbres, historiques ou actuelles, ayant eu une activité quelconque en lien avec l'Etat de Vaud ou le chef-lieu du canton.

Cherchez dans la citation le mot-clé qui fait mouche, le terme spécifique à l'activité ou le destin de la personne qui révèlent l'auteur de celle-là.

A vos références bio-bibliographiques et bonne chance!

pages 8 et 9

Concours d'été

Information de la Caisse de pensions

Réduction du supplément temporaire

Le Conseil d'administration de la CPEV a confirmé sa décision de réduire à nouveau le montant du supplément temporaire dès le 1^{er} janvier 2008. À cette date, le montant octroyé aux nouveaux rentiers s'élèvera en effet à 110% de la rente AVS minimale complète, soit à 1215,50 francs par mois.

Cette décision découle de la révision de la loi sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, qui introduisait une limite supérieure pour le coût global du supplément temporaire (1% maximum de l'ensemble des traitements cotisants de l'exercice). La décision est conforme à ce qui a été planifié en septembre 2006, lorsque la caisse a informé les assurés de la nécessité de prendre progressivement des mesures.

Pour une information plus compétente, un document est toujours disponible sur le site internet de la caisse, qui explique le mécanisme du supplément temporaire et les raisons de sa baisse progressive (www.cpev.ch; menu Informations/informations aux assurés; document du 4 octobre 2006). Ces raisons tiennent principalement au nombre de bénéficiaires du supplément temporaire qui augmente plus rapidement que la masse des salaires cotisants.

Votre prévoyance, vos questions

Des placements prudents et rigoureux

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud répond à vos questions d'assurés.

Comment la CPEV place-t-elle l'argent des assurés, et avec quels résultats?

Comme toutes les caisses de pensions, la CPEV réalise des placements avec l'argent que lui confient ses assurés. La répartition de ces placements utilise toutes les possibilités offertes par la législation et se caractérise par une forte diversification. En fait, près de 25% sont investis dans les obligations, autant dans l'immobilier, près de 30% dans les actions, et près de 10% dans des hypothèques. A noter qu'une part de 7% environ est placée dans des investissements non traditionnels (placements privés, placements alternatifs) afin de renforcer encore cette diversification.

En 2006, la CPEV a ainsi réalisé une performance brute de 7% alors que, selon l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), celles-ci ont réalisé, en moyenne, 6,9%. Cet exercice peut être qualifié de bon au regard de la performance moyenne historique de la caisse qui est de l'ordre de 4,87% de 1998 à 2006, supérieure aux indices de référence.

L'évolution favorable en 2006 des marchés des actions et la bonne tenue du marché immobilier expliquent la performance de la caisse. Celle-ci a été toutefois freinée par

un rendement plutôt faible des obligations suisses et étrangères.

Politique anti-cyclique

Les placements de la CPEV font l'objet d'une politique prudente et rigoureuse décidée par le Conseil d'administration sur conseil des spécialistes de la gérance, les Retraites Populaires. Cette politique est guidée par les besoins de rentabilité à long terme de la caisse, et se caractérise notamment par la volonté d'être partiellement anti-cyclique: les bonnes années (par exemple, 2003 à 2006) sont mises à profit pour réaliser une partie des plus-values et augmenter les réserves; à l'inverse, la caisse réinvestit durant les années plus difficiles, lorsque les marchés sont bas.

Il faut souligner que cette politique tient compte des règles de gouvernance d'entreprise, et des préoccupations environnementales et sociales de la caisse. Ainsi, la CPEV, propriétaire de plus de 7000 logements, est l'un des grands pourvoyeurs immobiliers du canton de Vaud.

Un extrait du rapport annuel 2006 de la caisse sera envoyé à chaque assuré dans le courant de l'été.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site <http://www.cpev.ch>

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse info@cpev.ch



Conseiller personnel de Philippe Leuba désigné

Le Conseil d'Etat a désigné Edouard Chollet en qualité de collaborateur personnel du conseiller d'Etat Philippe Leuba, nouveau chef du Département de l'intérieur. Journaliste durant une dizaine d'années, Edouard Chollet a acquis une large culture de la vie politique et une bonne connaissance du tissu économique. Secrétaire municipal de la commune de Villeneuve depuis 2005, il maîtrise les rouages des institutions communales vaudoises, et apportera ainsi son appui au chef du département sur ces dossiers. Edouard Chollet entrera en fonction au plus tard le 1^{er} octobre 2007.

Retraite du préfet Raymond Destraz

Raymond Destraz, préfet adjoint du district de Lausanne, a fait valoir ses droits à la retraite. Né en 1942, il quittera ses fonctions le 31 décembre 2007. Après avoir œuvré comme préfet substitut du district d'Oron pendant une brève période, Raymond Destraz a été nommé préfet substitut ad hoc du district de Lausanne le 1^{er} décembre 1989, avant d'occuper le poste de préfet adjoint du district de Lausanne à partir du 1^{er} janvier 1999. Il a présidé le Comité de renforcement des urgences (CDRU) et a été membre de la Commission sur le droit du bail (Service cantonal du logement) ainsi que du groupe de travail «Amendes».



Éditeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*,
rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Pierre-François Leyvraz, directeur général des Hospices et du CHUV

Suite à l'annonce du départ à la retraite fin juin 2008 de l'actuel directeur général des Hospices-CHUV, Bernard Decrausaz, le Conseil d'Etat a décidé de mettre le poste au concours en recherchant de préférence un professeur d'université en médecine ou en biologie. La délégation du Conseil d'Etat aux affaires hospitalo-universitaires, désignée comme instance de sélection, a porté son choix sur le professeur Pierre-François Leyvraz, auquel la délégation du Conseil d'Etat avait fait appel. Son entrée en fonction sera fixée par le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, d'entente avec les deux intéressés. Le poste de professeur ordinaire et de chef du Service d'orthopédie et de traumatologie du CHUV, occupé par le professeur Leyvraz, sera mis au concours.

Né en 1949, le professeur Leyvraz a obtenu son diplôme fédéral de médecine en 1975 à Lausanne. Titulaire d'un FMH en chirurgie orthopédique, il a poursuivi sa

formation dans différents services en Suisse et à l'étranger, en particulier en France et aux Etats-Unis. Nommé chef du Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur, en 1996, il exerce cette fonction à la fois au CHUV et comme directeur médical de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande. Il est également directeur de l'Institut de biomécanique translationnelle et professeur titulaire externe à l'EPFL.

Le professeur Pierre-François Leyvraz conduit actuellement le projet de création du Département de l'appareil locomoteur, à naître début 2008.



Départ du chef du Service des automobiles

Le Conseil d'Etat a accepté le départ anticipé au 30 juin dernier du chef du service des automobiles et de la navigation. Romain Boichat avait été nommé dans cette fonction le 1^{er} février 2004 pour moderniser ce service et préparer son autonomisation.

Durant les trois années passées à la tête du SAN, le chef de service a modifié les structures organisationnelles du service, introduit de nouveaux logiciels informatiques afin de moderniser le SAN; il l'a rendu plus efficace et plus efficient dans le souci constant d'un meilleur service à la clientèle.

Ces réformes ont été menées dans l'optique de l'autonomisation à terme du service;

le référendum lancé après l'acceptation par le Grand Conseil de la loi sur l'autonomisation ainsi que la votation à venir retardent la concrétisation de ce projet. Romain Boichat préfère dès lors réorienter sa carrière. Le SAN sera dirigé ad interim par le remplaçant du chef de service jusqu'au résultat du vote sur l'autonomisation du 21 octobre prochain.



Promotion économique et registre du commerce: un nouveau site

Le portail internet www.vaud.ch est en ligne depuis ce fin juin. Cette opération, réalisée par le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT), s'adresse aux entreprises, aux institutions internationales et aux particuliers qui souhaitent s'installer dans le canton de Vaud ou aux résidents qui désirent y développer leurs activités. En plus de cette nouveauté, le SELT dote le canton d'une première: le

registre des entreprises du canton de Vaud.

Seize personnalités – dont Peter Brabeck, CEO de Nestlé, Jacques Rogge, président du CIO, Philippe Rochat, célèbre restaurateur, et Daniel Borel, président de Logitech – ont été réunies sur le portail. Pour sa part, le registre des entreprises du canton de Vaud répertorie l'intégralité des sociétés et des enseignes et se présente comme une extension du registre du commerce.

DECFO-SYSREM

Bientôt la nouvelle politique salariale

Ce 6 juillet 2007 s'ouvrent les négociations «politiques» entre le Conseil d'Etat et les associations du personnel.

Les négociations qui s'ouvrent ce 6 juillet interviennent après six ans de travaux techniques, conduits par le Service du personnel avec la participation des associations. Elles constituent la dernière étape d'un très long processus qui devrait aboutir à la mise en place de la nouvelle politique salariale de l'Etat en 2008. Cette politique sera fondée sur le nouveau système de classification des fonctions (DECFO) et le nouveau système de rémunération (SYSREM).

Les objectifs de ce projet n'ont pas changé. Il s'agit de simplifier la classification des fonctions à l'Etat, en corrigeant une série d'incohérences, d'anachronismes, voire d'injustices qui se sont accumulées au cours du temps.

Certaines fonctions seront revalorisées par rapport à la classification actuelle. Toutes, évidemment, ne pourront pas l'être. Rappelons que le Conseil d'Etat s'est engagé à ce qu'aucun collaborateur actuel de l'Etat ne subisse de baisse de salaire lors de l'introduction du nouveau système. L'adaptation au coût de la vie, de même que les annuités prévues par la loi, seront appliquées en 2008. Le passage au nouveau système représentera pour l'Etat une dépense supplémentaire d'environ 20 millions de francs.

• **Dossier DECFO-SYSREM: pages 4 et 5**



DECFO-SYSREM, tableau synoptique

	<i>Situation actuelle</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Etat des travaux</i>
Description des emplois	<p>Les 1200 fonctions répertoriées et leur classification de 1969 ne correspondent plus à la nature des activités ni à l'organisation du travail au sein de l'administration.</p> <p>Périmètre : Le projet DECFO/SYSREM concerne tous les secteurs professionnels de l'Etat, sauf:</p>	<p>Réduire le nombre de fonctions.</p> <p>Actualiser les critères de définition et d'évaluation des fonctions.</p> <p>Dissocier le métier pratiqué et la fonction occupée.</p>	<p>Les fiches descriptives des emplois-types sont rassemblées dans le Répertoire des emplois et métiers (REM), disponible actuellement dans Lotus Notes (prochainement sur internet).</p> <p>⇒ Accès dans Lotus Notes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. cliquer Fichier, Base de documents, Ouvrir; 2. sous Serveur, ouvrir le menu déroulant et choisir PBC_APP01/admin-VD; 3. sous Base de documents, cliquer «prod», puis «rem»; 4. sélectionner Répertoire emplois et métiers et cliquer Ouvrir.
Classification des fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - les magistrats, - les professeurs de l'UNIL et des Hautes écoles, - les médecins, - les apprentis, stagiaires et assistants 	<p>Attribuer à chaque poste ou emploi un niveau de compétence (fonction), déterminé à partir de la description du métier, du contenu du poste et des critères de la méthode d'évaluation.</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La compétence professionnelle (connaissances, expérience) est valorisée. - Le niveau de formation s'établit sur un barème allant de la formation obligatoire au master. - Les compétences personnelle, sociale, à diriger et conseiller, ainsi que les conditions de travail pondèrent aussi la classification. 	<p>Les travaux ont permis d'identifier 360 fonctions, réparties en:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 catégories (prestations à la population, prestations internes, cadres dirigeants), - 11 domaines (missions de l'Etat: enseignement, santé, sécurité, etc.), - 23 branches (thématiques métiers: sécurité publique, pénitentiaire, inspection et protection, etc.), - 134 chaînes (métiers constitués de 1 à 4 fonctions classées selon un degré d'exigence croissant); - sur 18 niveaux (degrés d'exigence). <p>Les chaînes de fonctions et leurs niveaux respectifs sont rassemblés dans la Grille des fonctions, disponible dès le 6 juillet sur le site internet de l'Etat.</p> <p>⇒ Voir exemple page 5: Lecture de la grille des fonctions.</p> <p>⇒ Accès internet: www.vd.ch/personnel – Dossiers actuels – Grille des fonctions (projet)</p>
Echelle des salaires	<p>Il existe 32 classes salariales officielles, plus 5 hors classes.</p> <p>Salaire minimum théorique 40'505.- (y c. 13^e), maximum 184'618.- (hors classe).</p> <p>La structure est très hétérogène: l'amplitude entre le salaire minimum et maximum dans une classe varie entre 22 % et 62 %.</p>	<p>Etablir une équité entre les classes salariales.</p> <p>Assurer la transparence totale de l'échelle.</p> <p>Offrir une rémunération compétitive en regard du marché.</p>	<p>Le nouveau système prévoit 18 classes salariales, correspondant aux 18 niveaux de fonction.</p> <p>Salaire minimum théorique 42'120.- (min. appliqué 45'500.-), maximum 237'899.- (y compris 13^e mois).</p> <p>Toutes les classes auront une amplitude salariale (écart entre le minimum et le maximum) proportionnellement identique (45%).</p>
Progression salariale	<p>La durée de progression théorique dans une fonction est de 20 ans en moyenne.</p> <p>Près de la moitié des collaborateurs touchent le salaire maximum de leur fonction.</p> <p>Le système est très hétérogène: l'espérance de progression salariale dans une fonction varie entre 20% et 78% du salaire initial.</p>	<p>Etablir une équité dans les progressions salariales.</p> <p>Maintenir la motivation des collaborateurs au travers d'une progression salariale dynamique et attractive.</p>	<p>Toutes les fonctions auront une progression salariale identique, soit 45 % du salaire minimum de la classe.</p> <p>Les négociations détermineront les modalités et les conditions du système de progression des salaires.</p> <p>⇒ Voir graphique «Progression salariale».</p>

⇒ Dossier complet DECFO-SYSREM: www.vd.ch/personnel - Dossiers actuels

Lecture de la grille des fonctions, exemple de la sécurité publique

Catégorie	Domaine	Branch	Group	Sous-groupe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	SECURITE																					
	1	Sécurité publique																				
		1	Support																			
		1	Support	101																		
		2	Catégorie 1																			
		1	Gendarmerie I	102																		
		2	Sûreté I	103																		
		3	Services généraux I	104																		

Chaque métier est représenté par une chaîne constituée de 1 à 4 fonctions classées selon des niveaux d'exigence croissants.

Future échelle des salaires

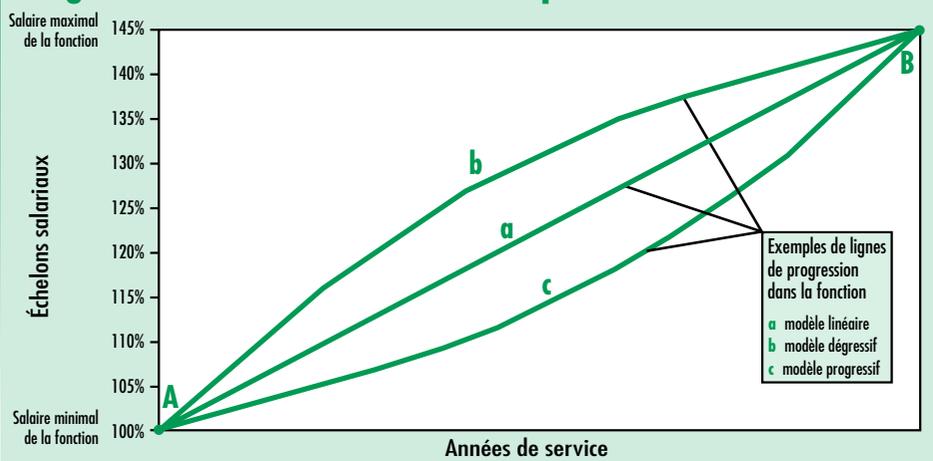
Classes	Salaire annuel (13e compris)	
	Minimum	Maximum
1	42'120	61'074
2	44'647	64'738
3	47'438	68'785
4	50'531	73'269
5	53'962	78'244
6	57'782	83'784
7	62'041	89'959
8	66'793	96'850
9	72'116	104'569
10	78'088	113'227
11	84'795	122'953
12	92'342	133'896
13	100'865	146'255
14	110'508	160'237
15	121'437	176'084
16	133'848	194'080
17	147'969	214'555
18	164'068	237'899

Bascule dans le nouveau système, exemple des policiers

Fonction actuelle		Fonction future		
Libellé	Classes	Chaîne	Niveau	Impact
Aide de police	7 - 11	Support	5	Min. et max. futurs supérieurs

Au moment de la bascule, les fonctions actuelles passent dans le nouveau système. Ci-dessus, l'exemple des aides de police, qui passeront des classes 7 - 11 à la classe 5 de la nouvelle échelle, avec pour effet, dans ce cas, une augmentation des salaires minimum et maximum.

Progression salariale: les modèles possibles



Pour toutes les fonctions, la progression salariale en cours de carrière équivaudra à 45% du salaire minimum. Le nombre d'années de service pour atteindre le maximum et le type de progression (a, b ou c) seront soumis à la négociation.

Calendrier

Etape 1 - 1^{er} janvier 2008
Application de l'annuité complète et de la pleine indexation

Etape 2 - courant 2008
Bascule des postes dans les nouvelles fonctions.

Etape 3 - 1^{er} janvier 2009
Application du nouveau système de progression.



Formation supérieure pour le chien Orion

Nombreuses sont les personnes de l'administration à avoir croisé une fois ou l'autre le jeune Orion, chien-guide d'aveugles en formation accueilli depuis plus d'un an pour une phase de socialisation par Marc Johannot, du pôle plates-formes transversales et technologie de projets de la Direction des systèmes d'information. Trois questions au maître de circonstance au moment où l'expérience touche à sa fin.

– *Orion est arrivé au terme de son apprentissage dans sa famille d'accueil. Quel bilan tirez-vous de cette expérience?*

– J'ai eu la chance de réaliser un rêve en participant concrètement à la formation d'un chien-guide. J'ai pris conscience des nombreux obstacles de notre environnement quotidien pour les personnes ayant une déficience visuelle. J'ai appris à me mettre à leur service sans leur imposer mon aide.

Orion m'a accompagné chaque jour pendant une quinzaine de mois. Durant mes déplacements en transports publics, j'ai eu maintes fois l'occasion de parler du rôle du chien-guide d'aveugles.

– *Ces quinze mois n'étaient qu'une première étape dans la formation d'Orion...*

– Orion a bientôt un an et demi, son adolescence est derrière et il a passé les contrôles physiques. C'est un chien équilibré, calme et affectueux. Il nous a quittés le 8 juin pour poursuivre sa formation à l'école de chiens-guides d'aveugles de Brenles. Il y passera environ 9 mois avec un maître-chien pour apprendre son métier puis sera soumis à un examen sous l'œil attentif d'un expert de l'AI. S'il réussit l'épreuve, ce sera le début de sa carrière. Le parcours suivi par un chien-guide est montré dans le film promotionnel de l'école sorti cette année. On y voit Orion à l'œuvre!

– *Où en sont les projets Accessibilité et Joker que vous dirigez?*

– Orion a été mon porte-parole dans tous les services où nous nous sommes rendus. En ce qui concerne le projet Accessibilité, durant les cours de formation pour les contributeurs Typo3, j'ai souvent pris l'exemple du chien-guide pour expliquer aux participants qu'eux aussi devaient guider les visiteurs

du site internet sur le chemin qui conduit à leurs pages.

Le projet Joker s'est développé et a été présenté en conférence de presse le 4 juin. Un important réseau de solidarité numérique s'est développé autour du Joker: plus de 45 partenaires nous soutiennent dans notre action en faveur des seniors, des jeunes en formation et des personnes défavorisées économiquement. Nous pouvons mettre à leur disposition à bas prix un équipement complet comprenant l'ordinateur équipé, livré et installé à domicile, avec une connexion Internet et un service d'assistance technique pendant un an et un libre accès aux centres relais Joker pour se former.

Nous avons également pu mettre sur pied le programme Joker Training, un cours intensif d'initiation à l'informatique et aux outils de base de la bureautique et d'Internet destiné exclusivement aux personnes à faible revenu. Chaque participant repartira chez lui avec un ordinateur offert.

Propos recueillis par Anouk Farine

Blog d'Orion: www.monblog.ch/orion
Projet Joker: www.joker-vd.ch



PREVENTION

Dans deux bâtiments de l'administration, Ça marche!

Nous passons plus de la moitié de notre vie au travail, avec des horaires et un cadre de vie qui ne favorisent généralement pas le mouvement. L'importance de (ré-)intégrer l'activité physique dans notre vie quotidienne ne se discute pourtant plus. Il est prouvé qu'une activité physique quotidienne maintient et améliore l'état de santé général. L'activité physique permet, entre autres, de réduire les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète, de cholestérol, de surpoids, de dépression, ainsi que certaines formes de cancer.

Selon les recommandations officielles, chaque adulte devrait accumuler quotidiennement au moins 30 minutes d'activité physique d'intensité modérée. Ce temps peut être effectué par intervalle au cours de la journée, chacun à son rythme! En effet, il n'est pas nécessaire de pratiquer une activité sportive intensive pour préserver ou améliorer sa santé. Par exemple, le simple fait de se déplacer régulièrement à pied ou à vélo pour se rendre au travail peut déjà se montrer bénéfique. Et arrivé au travail,

pourquoi ne pas prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur?

C'est justement ce que propose d'encourager le projet «Ça marche!». Développé par les Ligues de la santé, il se compose d'une série de messages impertinents, simples et légers, placés à des endroits stratégiques dans le but d'inciter les personnes à préférer, pour l'environnement et pour leur santé, les escaliers aux ascenseurs sur leur lieu de travail. Petits

extraits choisis: «Peur des pannes? Prenez les escaliers», «une marche = 0,2 kcal», ou encore «+ d'escaliers, – de cholestérol».

Un projet pilote expérimenté au DINF, au DSAS et au DFJC

«Ça marche!» en tant que projet pilote, a été implanté dans deux bâtiments de l'Etat de Vaud, au Département des infrastructures, place de la Riponne, ainsi qu'au Bâtiment Administratif de la Pontaise (Département de la santé et de l'action sociale et Département de la formation, de la jeunesse et de la culture). Tous les employés ainsi que les visiteurs ont l'occasion de découvrir les messages de «Ça marche» via des affiches et des autocollants. Ces supports sont disposés dans les couloirs, les escaliers ainsi que sur les ascenseurs. Après cette phase test prévue sur trois mois, le projet fera l'objet d'une évaluation.

Les différentes affiches seront disponibles sur le site internet des Ligues de la Santé (www.liguesdelasante.ch) d'ici le mois d'août 2007.



Une des affiches de la campagne.

Premiers pas des autorités 2007-2012

Ça y est, la nouvelle législature 2007-2012 a officiellement commencé! Les élus du Parlement et du Gouvernement cantonal n'ont certes pas attendu ce jour pour se mettre au travail, mais c'est le 1^{er} juillet que les nouvelles autorités ont pris leurs fonctions. En préalable, la cérémonie de prestation de serment les a réunis à la Cathédrale de Lausanne.



ARC / JEAN-BERNARD SIEBER

Photo officielle du nouveau Conseil d'Etat devant la Maison de l'Élysée où le gouvernement tient parfois des séances de réflexion.

Entre l'esplanade du château et la cathédrale



La parade des milices vaudoise.



Le départ du cortège.



PHOTOS JOËL CHRISTINI ET ANNIKA GIL

Le serment d'Anne-Catherine Lyon.



Le gospel de Flavie Crisinel.



Les deux nouveaux visages

Une passion qui devient métier pour Philippe Leuba

La Gazette: *Aujourd'hui député, vous allez devenir Conseiller d'État. Comment voyez-vous votre rôle de membre de l'exécutif cantonal?*

Philippe Leuba: Il y a une similitude entre ces deux fonctions politiques. En revanche la manière de remplir ces mandats est différente. Le Conseiller d'État est soumis à la collégialité; pas le parlementaire qui dispose en ce sens d'une liberté probablement plus grande. Une autre grande différence réside dans la sphère de ses activités. Un député a une liberté de choisir ses domaines de prédilection. Un Conseiller d'État a le devoir de traiter la totalité des dossiers du gouvernement, ceux de son département comme ceux des autres, sans que ses goûts personnels n'entrent en ligne de compte.

– *Vous vous êtes parfois montré très critique avec l'administration. La perspective d'en prendre la tête vous inquiète, vous amuse ou vous intrigue?*

– Être membre de la commission des finances comme je le fus deux ans (ou de la commission de gestion) est le meilleur moyen pour un parlementaire de voir comment travaille l'administration. Les députés de ces deux commissions ont des contacts directs, non pas uniquement avec les chefs de services, mais avec les services eux-mêmes. Ils se rendent sur place et peuvent être en prise directe avec l'administration. J'ai pu ainsi constater que les membres de l'administration ont généralement de grandes qualités: le sens de l'État, du service public, une conscience professionnelle digne d'éloge. Naturellement, dans toute grosse machine, publique ou privée, existent des dysfonctionnements. De grandes entreprises privées, de taille comparable, en connaissent aussi. En revanche, une administration cantonale ne se caractérise pas immédiatement par sa capacité à s'adapter aux changements. Les processus d'adaptation sont plus lents que dans le privé, ce qui peut se comprendre. Cela est dû à sa taille et à l'existence d'une multitude de règles plus rigides. La règle de l'égalité salariale par exemple, peut se justifier dans l'administration mais constitue de fait un frein à un certain dynamisme.

Il appartient au Conseil d'État de faire en sorte que la qualité des collaborateurs du Canton s'exprime au mieux au service de la population vaudoise. Le service public, cela doit d'abord être le service au public, aux administrés.

– *Auriez-vous un message pour les collaborateurs de votre futur département?*

– Je prendrai le pouls de mon département. Je suis conscient de la tâche, des difficultés des dossiers

qui m'échoient. J'ai rendu visite à la plupart des services du Département. J'ai la chance de pouvoir compter sur le soutien de collaborateurs de grandes qualités; je me réjouis de travailler avec eux.

– *Quels sont les dossiers qui vous tiennent particulièrement à cœur?*

– Le dossier le plus urgent est probablement celui de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et de sa traduction dans la réalité vaudoise, en particulier dans le cadre des relations entre le Canton et les communes. Les conséquences de la RPT sont considérables. Quand il s'agit de se répartir une facture, personne ne se bouscule au portillon! Il est important de retrouver une collaboration franche, sincère et loyale avec les communes vaudoises. Un autre dossier est celui des migrations, de l'asile. C'est un domaine très délicat: derrière cette politique, il y a des individus. Sa gestion doit prendre en compte la capacité de nos concitoyens à accepter une population d'origine étrangère. Il y a aussi la réforme de la chaîne judiciaire. L'administration de la justice est l'un des fondements de la paix sociale: là où les justiciables n'ont pas confiance dans la justice, la concorde est inexistante.

– *Comment concilier votre charge très prenante de Conseiller d'État et votre vie privée?*

– La politique pour moi est une passion qui va devenir un métier. C'est une chance fantastique dans l'existence de pouvoir faire de sa passion son activité principale! Par ailleurs, ma vie professionnelle me prend aujourd'hui déjà beaucoup de temps. J'ai la chance d'avoir une épouse qui a une haute idée de l'engagement public. C'est un appui précieux. J'ai bien sûr besoin de passer du temps avec mes deux enfants de quatre ans et un an et demi. Il me faudra trouver un mode de vie qui me permettra de les voir grandir.

– *Vous avez été 22 ans arbitre de football. Pouvez-vous nous parler du lien entre arbitrage et politique? L'arbitrage vous manque-t-il?*

– Il y a une similitude entre l'arbitrage et la politique. Aucune de ces deux activités ne constitue un but en soi. L'arbitrage est au service du sport (personne ne vient au stade pour voir l'arbitre!). La politique est au service de nos concitoyens. Si l'arbitrage me manque? En réalité, je n'ai pas le temps d'y penser. Je suis comblé par d'autres préoccupations, par mon travail. Mais lorsque je me remémore certains matchs, j'ai un pincement au cœur. J'ai vécu des choses extraordinaires.

Propos recueillis par Frédéric Rouyard

Les deux nouveaux membres du Conseil d'État viennent d'entrer officiellement en fonction. Chacun a déjà pu prendre connaissance des services de ces derniers membres.



Adieux au Conseil d'



Le 12 juin, entourant le président du Grand Conseil Jean Rochat, les nouveaux membres du Conseil d'État ont fait leurs adieux au Parlement.

du collège gouvernemental

mbres du Conseil d'Etat
lement en fonction. Mais
ses marques et aller à la
son département durant
ois. Interviews.



Etat et au Parlement



an-Marie Surer, Jacqueline Maurer et Charles-Louis

Jacqueline de Quattro, première femme à la tête du DSE

La Gazette: Vous passez de l'Exécutif de la Commune de La Tour-de-Peilz à celui du Canton de Vaud. Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Jacqueline de Quattro: Mon expérience de Municipale de Police dans une commune de quelque 10 000 habitants me sera utile. Notamment, celle acquise lors de la mise sur pied de Police Riviera, qui unifie 10 polices municipales avec un seul statut et une base opérationnelle, pour un bassin de population de 70 000 personnes. La recherche de terrains d'entente entre trois communes urbaines et les sept communes plus viticoles qui les entourent m'ont beaucoup appris. Il en va de même avec les négociations que nous avons menées avec les syndicats de police concernant l'unification des statuts. Je fonctionne bien en collège et défends la collaboration, l'écoute et le respect.

– **Quels contacts avez-vous noué avec l'administration depuis votre élection ?**

– J'ai rencontré l'ensemble des services du Département de la sécurité et de l'environnement avant mon entrée en fonction. Le contact s'est révélé agréable et constructif. Je suis à l'écoute et compte sur la collaboration de chacun pour que l'information remonte jusqu'à moi.

– **Le Bureau de l'égalité passe au Département de la sécurité et de l'environnement. Lui avez-vous fixé de nouveaux objectifs ?**

– J'ai souhaité m'occuper du Bureau de l'égalité. J'entends encourager toutes les mesures favorisant une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Un meilleur accès aux postes à responsabilité doit être garanti aux femmes. Dans ce but, il faut créer des impulsions dans l'administration et dans l'économie. Je veux également me battre contre toute forme de violence, que ce soit dans le couple ou entre jeunes.

– **Que vous inspire le fait d'être la première femme à diriger le DSE qui comprend des services à forte prédominance masculine ?**

– Je suis convaincue que nous collaborerons très bien et que je pourrai compter sur la loyauté de chacun. Travailler avec des hommes ne m'a jamais posé problème. J'ai pour principe d'écouter et de respecter les gens, et j'attends la même chose en retour.

– **Le Service pénitentiaire a été transféré au Département de l'intérieur et le Service des automobiles et de la navigation trouvera peut-**

être son autonomie dans les urnes. La majorité des services du DSE sont désormais du côté environnement. Quelles sont vos priorités dans ce domaine ?

– Je suis attachée à appliquer les principes du développement durable dans tous nos projets. Plus concrètement, j'attends beaucoup du fonds, prévu dans la Loi sur l'énergie, dont les montants seront affectés à la promotion des énergies renouvelables. Dans le même sens, l'inventaire en cours des ressources énergétiques naturelles du canton va dans la bonne direction, c'est-à-dire remplacer - même partiellement - les énergies fossiles par des énergies renouvelables.

– **Vous avez développé le thème sécuritaire durant votre campagne et vous visiez, notamment l'éducation et la violence des jeunes. Comptez-vous suivre avec une attention particulière les dossiers du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture relatifs à ce thème ?**

– La réflexion sur la délinquance juvénile doit être menée de manière interdisciplinaire. Je suis persuadée que je pourrai collaborer avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture dans un esprit d'ouverture et en bonne intelligence. Le rôle de l'école est en effet fondamental, que ce soit en matière d'intégration, de prévention ou d'apprentissage du respect de l'autre.

– **La charge de ministre peut se montrer épuisante. La dimension du Département dont vous héritez vous paraît-elle à taille humaine ?**

– Avec ses neuf services d'importance considérable, le Département de la sécurité et de l'environnement représente assurément une lourde charge. Mais le travail ne me fait pas peur, et encore moins quand il est passionnant. J'ai une grande résistance et l'habitude des journées de travail de 18 heures. Je sais aussi préserver mes zones de récupération. Et je ne suis pas seule. Une équipe performante et dévouée, dont je suis déjà en mesure d'apprécier le soutien, m'entoure au sein de mon Département.

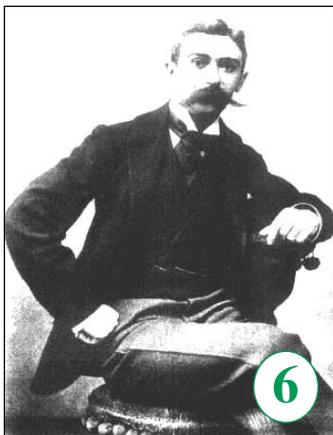
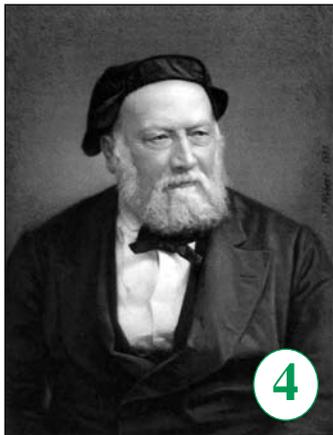
– **La présidence du Conseil d'État pour l'ensemble de la législature est revenue à un membre de votre parti. Le voyez-vous comme un avantage au moment d'entrer au gouvernement ?**

– Ma tâche n'en sera pas plus facile, mais je me réjouis que mon ami et collègue de Parti Pascal Broulis préside notre collège. Il fera un excellent travail.

Propos recueillis par Joël Christin



*La canicule menace ?
ou l'été réserve-t-il
quelques jours pourris
et des pluies à ne pas
mettre le nez dans la
forêt ? En plongeant
dans les documents
de référence déposés
dans au moins une
bibliothèque publique
vaudoise, on peut
gagner ce concours.
Ouvrir l'œil, et le bon!*



Concours

La presse de mai annonçait que Google s'apprête à numériser la Bibliothèque cantonale et universitaire, mais il est encore temps d'organiser une chasse à la documentation dans les rayonnages classiques de nos bibliothèques publiques car il y a loin de la coupe aux lèvres pour trouver tout en un clic de souris. – RMF

A	«L'essentiel n'est pas de gagner, mais de participer»..
B	«Vous devez, à l'instant, proclamer votre indépendance».
C	«Ceci est douloureux assurément, mais, monsieur, je suis persuadé que vous souffrez autant que moi...»
D	«Après notre conversation de hier, je crois utile de vous dire un peu plus précisément ce qu'est le stereophonic recording ou du moins ce qu'il vise.»
E	«Au bord des rivières et parmi les rochers, comme aux bords de la Limmat, de la Reuss, et de l'Aar, on trouve des castors et des loutres, dont les premiers savent bâtir gentiment leurs petites huttes de branchages et de feuillages d'arbrisseaux, et particulièrement de saules: car ils aiment beaucoup cet arbre. [...]»
F	«Notre patrie est la jeune fille qui s'ignore, et s'oublie dans sa beauté même, comme enchantée à son insu par ses propres charmes. [...]»
G	«L'histoire ne passe pas deux fois les plats. Le musée, s'il ne se fait pas, sera retardé de 25 ans au moins, les collections promises auront trouvé d'autres havres et le patrimoine collectif vaudois sera appauvri d'autant.»
H	«Éviter autant que possible de traîner un enfant par la main. Prendre le temps, dès le début, de l'appeler [...] et qu'il vienne de ses propres pas.»
J	«C'est le fait d'une phalange d'altruistes, de vigoureux sportifs et de bons copains. Au même titre qu'il y a des sapeurs-pompiers dans chaque village des Alpes, se disent-ils, il doit y avoir des gens, au bord du lac, prêts à se porter au secours des hommes et des bateaux en péril»
K	«Je venais de finir à 22 ans mes études à l'Université de Göttingue. L'intention de mon père ministre de l'Électeur de XXX, était que je parcourusse les pays les plus remarquables de l'Europe.»
M	«C'est ce que vous aurez lentement, laborieusement, tiré de votre sol, si aride soit-il, votre chant qui vous donnera la joie.»
N	«N'écoutez pas ceux qui, par ignorance ou par intérêt, vous incitent au doute. Croyez non seulement à votre bon droit, mais aussi à notre force et, si chacun le veut, à l'efficacité de notre résistance.»
O	«Pourquoi n'était-elle pas le chef de section? Parce qu'elle était une femme, bien sûr. Et pourtant elle aurait pu mener rondement les affaires qui leur étaient confiées, bien mieux que Winley.»
R	«La parole est le grand moyen du pasteur. Elle se fait diverse selon ses différents emplois; elle rompt le pain de vie, tantôt en plus petits, tantôt en plus grands morceaux; elle l'émette, s'il le faut.»
S	«On l'a jeté dans un cachot, on lui a mis des chaînes aux mains et aux pieds. Nous avons laissé faire. On lui a coupé la tête.»
T	«Essayez vite ces petits pansements à couper et dites-moi si ça va – je pense que oui – si on met juste une rondelle, quelques doubles de gaze en petit carré soigneusement compté pour les sétons.»
U	«La ressemblance avec ma personne est frappante, non seulement au physique, mais encore quant à l'intellectuel et au moral. Tout est harmonique dans cette œuvre remarquable, tout y est caractéristique et révèle l'âme, l'esprit et le génie de l'artiste incompris, dont elle fera la gloire.»

À vous d'identifier ces 16 «portraits» (pp 1, 8 et 9) et de leur attribuer la bonne citation.

Le concours est ouvert à tous. Des prix récompenseront les participants ayant identifié un maximum de personnages et qui auront pu citer la référence bibliographique du texte. Ces précisions supplémentaires sont facultatives mais bienvenues pour départager les gagnants. Ce concours est assez difficile, mais ne vous découragez pas, entraidez-vous et n'hésitez pas à participer même si vous n'avez que quelques réponses: vous avez toutes vos chances! Les résultats seront publiés dans *La Gazette* du 5 septembre.



ROSE-MARIE FALLER



DR



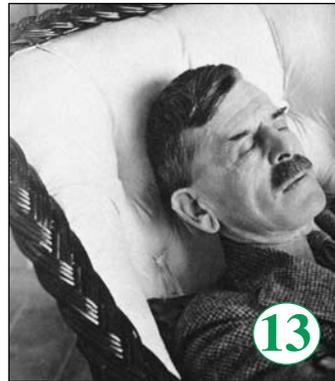
DR



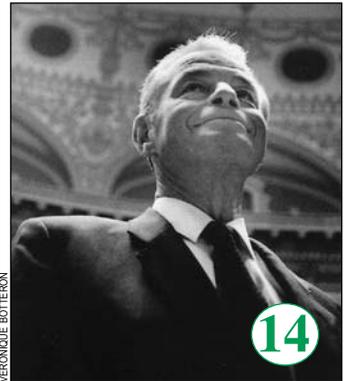
DR



DR/L'EXPRESS



DR



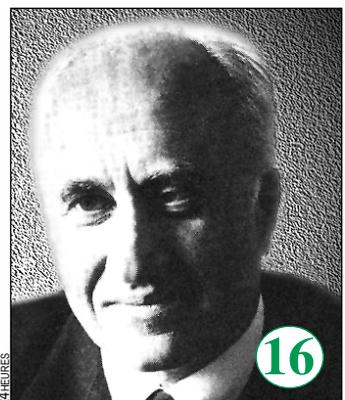
DR

Coupon de participation à retourner avant le 20 août au BIC, rédaction de La Gazette, RUE DE LA BARRE No 2, 1014 Lausanne ou à reproduire dans un courrier électronique à envoyer à l'adresse info.gazette@vd.ch, en mentionnant «concours» dans le titre du message.

	Lettre	Prénom et Nom	Références et commentaires
N°1			
N°2			
N°3			
N°4			
N°5			
N°6			
N°7			
N°8			
N°9			
N°10			
N°11			
N°12			
N°13			
N°14			
N°15			
N°16			



DR



24HEURES

Prénom, NOM:

Coordonnées (adresse, service, e-mail, tél,...):



Caroline Alvarez se livre pour Bogota

Si, pour nombre d'Occidentaux, Bogota rime avec cartel de la drogue et autres violences découlant de la pauvreté et de la corruption, pour Caroline Alvarez, la capitale de la Colombie est avant tout une aventure incroyable qui a pour héros le livre. À l'ère frénétique d'internet, ce bon vieux bouquin s'invite chez les huit millions d'habitants de Bogotá. Grâce à une volonté politique de la municipalité qui voit dans l'incitation à la lecture et donc à un accès élargi à la culture un moyen de casser la spirale de l'exclusion et de l'appauvrissement.

«On les voit partout dans la ville». Colombienne par son père, Caroline Alvarez – cheffe de projet de l'unité de prévention primaire petite enfance au Service de protection de la jeunesse – est retournée il y a deux ans dans son pays natal après presque vingt ans d'absence. Et là, elle est frappée par l'omniprésence des livres dans le quotidien des habitants de Bogotá. Pas seulement dans celui des plus aisés mais surtout parmi les plus défavorisés. Ainsi par exemple, des caissettes disposées à des arrêts de bus contiennent des ouvrages à disposition des usagers. Chacun est libre de les prendre, de les lire et de les ramener. Et ça marche puisque 75% des livres empruntés retrouvent le chemin de leur caissette. Cette initiative, appelée *Livres au vent*, s'accompagne de plusieurs autres actions dont l'initiation aux livres pour les bébés dans les maternités

ou le réseau des *Caisses voyageuses* qui permet de faire circuler des ouvrages dans les prisons ou dans les hôpitaux. Toutefois, la démarche la plus visible demeure la construction de trois mégas bibliothèques et de seize bibliothèques de quartier dans toute la ville. Biblored – tel est le nom de ce réseau – est accessible gratuitement pour tous, ouvert sept jours sur sept. Avec succès puisque plus de 5 millions de lecteurs les ont visitées en 2006. Un engagement qui a valu à Bogotá d'être nommée Capitale mondiale du livre par l'UNESCO en 2007.

«Vu mon parcours professionnel – j'ai aussi travaillé pendant dix ans à la Maison Ouverte de Lausanne – j'ai été séduite par cette démarche qui s'adresse aussi aux familles et aux enfants en leur offrant un espace de socialisation et d'intégration». Avec une amie, Caroline Alvarez a donc



Caroline Alvarez (à droite) présentant l'affiche de la campagne ALPANDES en compagnie de Gisèle Albrecht, 2^e co-présidente de l'association.

décidé de donner un coup de pouce à Biblored. Ensemble, et avec l'aide de nombreux partenaires, elles ont fondé *Alpandes*, une association qui vise à récolter les 300 000 francs nécessaires à l'achat de la collection de base de livres pour enfants. Des ouvrages qui iront garnir les rayons de la 4^e bibliothèque géante de Bogotá dont la construction s'achèvera en 2008.

Annika Gil

Association Alpandes, CP 5192, 1002 Lausanne. CCP n° 17-280113-1. Plus d'infos: www.alpandes.com, www.biblored.org.co.



ACTUEL

Jérôme Boulès intronisé aux côtés de Philippe Rochat

Son accent chantant, même si plus discret après une acclimatation de 25 ans en

terre helvète, raconte ses origines toulousaines. Sa récente intronisation en avril dernier, aux côtés du chef Philippe Rochat et de son second en cuisine Benoît Violier, comme nouveau disciple d'Auguste Escoffier, couronne sa passion: la gastronomie, le goût du bon et du beau et le désir de tendre vers la perfection, entre simplicité des mets et qualité des produits.

Jérôme Boulès, maître cuisinier au Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP) a prêté serment de respecter la Charte prônant les vertus culinaires et gastronomiques développées par

le prestigieux cuisinier français Auguste Escoffier (1845-1935). Il est aujourd'hui son disciple à l'instar de 75 autres chefs de Suisse. «C'est une reconnaissance professionnelle importante, non seulement en regard de mon travail passé au *Montreux-Palace*, à *La Grange au Soleil*, à *Muraz*, ou au *Pont de Brent* comme second de Gérard Rabaey, mais aussi vis-à-vis de mon envie de transmettre le goût d'une cuisine classique construite sur des bases sûres». Avec son confrère M. Blotti, Jérôme Boulès enseigne son art depuis 1997 aux apprentis cuisiniers du COFOP. Ces derniers semblent avoir fait leur son goût des bonnes choses puisque lors du concours des apprentis organisé au sein de *Gastronomia 2006*, deux d'entre eux – Bryan Lauper et Magali Pittet – ont remporté le 2^e prix dans leur catégorie. – AG



Jérôme Boulès (à gauche), Benoît Violier et Philippe Rochat entourant René Winet, président de la délégation suisse, lors de leur intronisation en avril dernier.



Au boulot à vélo: deux services en piste



Au Département des infrastructures, ce sont 26 collaborateurs essentiellement du Secrétariat général qui ont enfourché leur vélo, dont parmi eux: Philippe Anhorn, Robert Hüsler, Louis Boyer, Sandrine Durler, Isabelle Tüscher, Nicola Ciana, Chantal Howald, Gaël Gillibert, Sylvain Piguët, Marc Gilgen, Luis Borda et Lucien Imhof.

Pendant tout le mois de juin, deux services de l'Etat de Vaud, ont participé à la campagne «A vélo au boulot». Au moins un jour sur deux, ils ont été une trentaine, répartis en huit équipes, à avoir déjoué les côtes lausannoises.

Un pneu crevé et une pluie battante. Jean Aellen avait tout du chien mouillé lorsqu'il est arrivé au bureau, dans les hauts de Lausanne, après avoir parcouru quelque 30 kilomètres depuis St-Légier. À l'instar de six collègues du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), il participe à la campagne *A vélo au boulot* organisée pour la deuxième année consécutive par Pro Velo Suisse. L'objectif? Du 1^{er} au 30 juin, venir au moins un jour sur deux au travail à vélo ou combiner vélo et transports publics. Une action qui vise à promouvoir la petite reine comme moyen de transport sain et écologique pour se rendre à son travail. Même sous la pluie pour les plus motivés! À la clé un tirage au sort dont le premier prix est un vol en montgolfière.

Sur les 607 entreprises inscrites, seize roulent pour le canton de Vaud dont deux services de l'administration cantonale: il s'agit du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) et du Secrétariat général du

Département des infrastructures. «Lorsque nous avons décidé d'organiser des équipes de cyclistes – certains viennent de Bulle et alentours –, des collègues d'autres services ont demandé à nous rejoindre, leur entité n'ayant pas souhaité prendre part à cette action», explique Philippe Anhorn, secrétaire général du DINF, qui espère que l'édition 2008 verra ces clivages administratifs disparaître. Et permettre ainsi à un plus grand nombre de collaborateurs de redécouvrir les affres, rares, et les joies, nombreuses, du vélo. – AG

Plus d'info: www.biketowork.ch

«C'est motivant de partager cette expérience avec des collègues et de voir comment nous la gérons chacun à notre façon. Et cela fait tellement de bien, d'autant plus que je passe par des chemins de campagne, sans bouchon aucun à l'horizon.»

Françoise Schaerz, SEPS

«C'est une découverte; d'ailleurs j'aimerais la poursuivre pendant les beaux jours à venir. Au fait, une idée reçue à oublier: les faux plats ne sont pas si terribles, les vraies montées, elles font mal!».

Philippe Anhorn, SG-DINF



Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) a monté deux équipes de cyclistes: l'une composée de Françoise Schaerz, Claudine Borlat et Denise Duc (absente), et l'autre de Florian Etter, Jean Aellen, Christophe Botfield et Marcel Parietti.



A vendre: miel de fleurs du Jorat, fr. 10.- les 500 gr. Philippe Locatelli, chemin des Planches, 1083 Mézières. Tél.: 021 903 24 82 ou philoc@bluewin.ch.

A vendre: ordinateur iBook G4 blanc, processeur 1 GHz, 768 ram, disque dur 30 Go, fr. 500.-. Tél.: 079 210 67 23.

A vendre: salon en cuir blanc crème, style ancien, acheté 2'500.-, cédé 500 fr. cash. Tél.: 021 648 35 68.

A vendre: six chaises à dossiers et placets rembourrés, velour rayé brun, jaune et rouge. Solides. Prix: 1'500.-. Tél.: 026 656 14 09.

A vendre: chatons croisés abyssins, issus d'un élevage familial, affectueux, habitués aux chiens et aux enfants, cherchent gentilles familles (mâles, femelles, plusieurs couleurs, vaccinés, vermifugés et, sur demande, pucés). Disponibles dès la mi-juillet pour fr. 400.-. Tél. 021 905 20 52 (le soir).

A vendre: bottes cross SIDI «flex» rouge, point.43, peu portées, frs 300.-; 2 casques cross (1 neuf) Arai VX-Pro «Artco Design», taille L, prix neuf frs 775.-, vendus avec lunettes Okley: 1 neuf frs 450.-, 1 occas. frs 300.-. Prix des articles à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: Scooter 50 cm3 Beta Ark LC, année 2001, rouge blanc et noir, expertisé jusqu'à mai 2008, très bon état (plusieurs factures à l'appui), je donne avec plein d'accessoires, et je le cède pour 2'000.-. Merci de me contacter au 079 246 59 08 ou sdecagna@hotmail.com

A vendre: magnifique Honda Hornet CB600F orange métal., mai 2005, 6'500 kms, avec nombreux accessoires (2'500.-) + housse de protection + 2 casques (1 neuf) Arai RX7 Corsair couleur moto et visières fumées. Prix: 9'800.- à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou: m.fly@bluewin.ch

A vendre: Volvo break 240 Classic, expertisée, avec crochet. Prix: 4.200.-. Tél.: 079 449 15 34.

A vendre: Peugeot 2006 coupé cabriolet noire, 2 l, 1^{ère} mise en circulation mai 2003, expertisée du jour, 50'000 km, sièges en cuir, coupe-vent. Fr. 17'000.- à discuter. Tél.: 076 322 52 04.

A vendre: Opel Signum, modèle Élégance (toutes les options). Expertisée, 2,2L, essence, nov. 2003, 75'000 km, boîte à vitesses (automatique, tiptronic) neuve, pneus d'hiver sur jantes. Véhicule en parfait état (contrôle TCS juin 2007). Prix: frs 18'500.-. Disponible de suite. Tél.: 079 250 51 00 (9h - 20h).

A vendre: Peugeot 206 CC Quiksilver, 2.0, mars 2005, 40'000 km, gris métallisé, toutes options sauf cuir, jantes alu été, pneus hiver s/jantes, entretien Peugeot, non accidentée. Prix: frs 18'500.-. Tél.: 076 566 76 34.

Cherche à louer: appartement dès 4-5 pièces à Lausanne-même. Etudie toute proposition. Tél: 076 544 11 63 ou 021 626 10 23.

A sous-louer: place d'amarrage au port du Petit Bois, Morges. Dimensions: longueur

max.: 5,72 m, largeur max.: 2,07 m. Loyer: 1040.-/an, à discuter. Tél.: 079 639 48 72 (sms de préférence).

A louer: au 1^{er} août, Montoie 37, Lausanne, studio meublé, 29 m², salle de bain et cuisine séparée. Loyer: 650.-, charges forfaitaires comprises. Tél.: 076 334 02 85.

A louer: pour le 1^{er} octobre, bucolique petit chalet de 1960, 2 p ½ duplex inversé, grand frigo, vitro-cérame, lave-vaisselle, véranda, bois et électricité, plein sud, garage, grill, 1100 m² de terrain arborisé, bordé d'un ruisseau, 8 km de Lausanne, bus TL à 80 m., pas de gros meuble possible, taux imposition 72. Loyer: frs 1198.- plus charges. Tél.: 079 205 50 35.

A louer: pour le 1^{er} août, Pully Nord, appartement 3 pièces, 1^{er} étage, environ 70 m², grand balcon, plein sud, cuisine non agencée mais séparée. Possibilité de reprise du lave-vaisselle et de la cuisinière. Armoires murales dans l'une des pièces. Quartier calme et verdoyant à proximité du bus no 7. Loyer actuel: frs 1207.-, charges comprises. Place de parc: frs 80.-. Tél.: dès 19h, 021 728 59 24.

A louer: à Echallens dès le 1^{er} septembre joli appartement 3 pièces, 72 m², cuisine agencée, balcon, cave. A deux pas du LEB dans quartier très calme. Loyer: 1'560.- (charges comprises) + 2 places de parc (garage sous-terrain) disponibles. 079/319 97 47 ou elodie.merinat@vd.ch

A louer: A Aigle, 3 pièces, 100m², mansardé, situé dans une maison de 2 appartements dans un quartier tranquille. 2min à pied de la gare et du centre. Place de parc mis à disposition gratuitement. Douche/WC, lave-vaisselle, lave-linge, vitro-ceram, câble, satellite. Loyer: 1'280.- (charges incl.), libre dès le 1^{er} septembre. Tél.: 079 502 50 34

A vendre: à Payerne, jolie maison avec garage fermé avec cachet (5 pièces) + cuisine agencée. Une salle d'eau + WC séparé. Quartier tranquille, à proximité des écoles et de l'hôpital. Libre de suite ou à convenir. Prix: fr. 620'000.-. Pour renseignements et visiter: 079 310 87'83.

Recherche (chalet): Maman et sa petite fille cherchent à louer pour les week-ends en été Mazot ou petit chalet tout simple, même sans confort, prix en conséquence. Région indifférente, nous habitons Lausanne et sommes motorisées. Tél.: 079/703 61 35.

Vacances: à louer à la semaine chalet à Val d'Illiez tout confort, avec 3 chambres à coucher (6 lits) salon avec cheminée, salle à manger, cuisine, 2 salles d'eau. Accès facile. Vue imprenable. Pour tous renseignements: 021 652 82 02.

Vacances: Provence, charmant mas ancien, r à Seillans (Var), 45 mins. de Cannes, piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains. Photos: <http://www.fri-tic/home/angelilp> (voir sous «unplugged»). Libre pendant les vacances d'octobre. Location: frs 800.- à 1000.- (semaine/selon période). Tél.: 079 214 11 39.

Vacances: à louer en Provence jolie maison de vacances avec piscine privée pour 4 à 6 personnes. Libre du 21.07 au 28.07.07 et dès le 01.09.2007. Tél. prof. 021 316 17 17 ou 079 356 81 09.

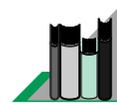
Vacances: randonnées à vélo accompagnées dans la Drôme provençale du samedi 1^{er} au mercredi 5 septembre. Sorties guidées de 25 à 40 km - dénivel. max de 500 mètres sur petites routes hors des grands axes Petit groupe maximum 8 personnes. Logement et repas dans maison d'hôtes à Curnier (près de Nyons). Prix: 260.- Euros/p.pers. inclus chambre dble av. s.bain, p.déjeuner, pic-nic mi-journée, repas du soir, apéro et vin compris. E-mail : cl.michot@wanadoo.fr; tél. et fax 0033 (0) 475 27 43 90 ou www.sejour-autreprovence.com

Vacances : à l'Etivaz, à louer, magnifique chalet 5 pièces, 8 personnes, en pleine nature, très lumineux, très ensoleillé, vue, 2 salles de bains-WC, grande salle de jeux. Prix baissé. Tél.: 021 801 66 37.

Vacances: pour la saison d'hiver, à louer du 1^{er} décembre 2007 au 31 mars 2008, quasiment sur les pistes, 3 pièces sur le domaine skiable de Villars-Gryon (Alpe des Chaux), 4-5 lits, meublé, cuisine agencée avec lave-vaisselle, balcon sud, place de parc couverte. Prix forfaitaire pour la saison: frs 4'000.-. Tél.: 076 334 02 85.

Divers (cours): donne des cours djembe, à Lausanne et à Vevey. Renseignements: Barth Samoura Diouf; tél.: 079 818 97 74.

Pour une publication dans *La Gazette* et sur *Intranet*, envoyez vos petites annonces à: info.gazette@vd.ch



À vos lampes frontales!

Avec le soutien de la loterie romande et du département de la sécurité et de l'environnement, l'Académie des sciences naturelles édite un ouvrage de 312 pages à paraître en septembre. Illustré de 120 plans de grottes et de nombreuses cartes et photographies, ce 5^e tome de l'*Inventaire spéléologique de la Suisse* vise à faire connaître plus particulièrement le Nord vaudois et ses 140 cavités. Les auteurs sont des collaborateurs de l'Etat de Vaud qui partagent leurs savoirs en matière de géologie, hydrologie, archéologie, paléontologie biologique.

Pour 60.- jusqu'au 30 juillet (70.- par la suite), les amateurs du monde souterrain peuvent souscrire à cette publication en versant ce montant au CCP 23-5996-2 de la commission de spéléologie de l'ASSN ou télécharger le bulletin de souscription sous www.speleo.ch/%7Eescnat/inventaires_fr.php.



Formation management pour la fonction publique: l'offre s'étoffe

La Haute école d'ingénierie et de gestion vaudoise propose deux nouveaux masters dont l'un démarre en août prochain.

Dans la mesure où la fonction publique repense son rôle, les formations à choisir sont de plus en plus similaires avec celles du secteur privé. En fait, le management ne change que très peu qu'on soit responsable dans une organisation publique ou dans une grande entreprise. Et la réforme introduite par le processus de Bologne et visant une comparabilité des itinéraires d'études fait le reste.

Le *Mastère en Administration Publique* (MPA) de l'Idheap ou le *Manager public – Vecteur du changement* (MPVC) sont deux cursus bien connus des cadres, chefs de projets ou autres experts de l'Etat de Vaud. Plus récemment, la Haute école d'ingénierie et de gestion vaudoise (Heig-VD) a mis sur pied un *EPG en Économie publique* ou encore avec le Centre d'éducation permanente (CEP), 2 nouveaux CAS (Course of Advanced Studies), l'un en *management* et l'autre en *changement*.

Toutes ces offres de formations ciblent cependant essentiellement le savoir-faire dans le domaine du management public, voire le savoir être pour le MPVC. Mais réussir à gérer les défis futurs de la fonction publique demande plus encore: définir des visions avec une composante éthique, comprendre les enjeux cachés, décoder les mythes et symboles qui peuvent permettre de réussir de vrais changements.

Dans le cadre des formations proposées par l'HES-SO, une offre en MAS (Master of Advanced Studies) se distingue des autres (voir aussi www.hes-so.ch). Il s'agit du *MAS en Human Systems Engineering* (www.human-systems-engineer.ch) également dispensée par la Heig-Vaud.

Cette formation apporte aux participants une valeur ajoutée particulière puisqu'elle se focalise sur les aspects intangibles des organisations. Ce MAS, le seul accrédité par la HES-SO en Suisse romande dans le domaine des ressources humaines, en est à sa quatrième édition avec de plus en plus de participants du secteur public. Il a pour finalité de fournir les outils pour les interfaces entre l'ingénierie technique, le management, l'organisation, les aspects éthiques et humains.

Le programme d'études est modulaire, organisé en 4 CAS, c'est-à-dire qu'on peut par exemple suivre un seul CAS et s'inscrire pour le suivant une année plus tard. Début de la quatrième volée à fin août 2007 avec le CAS *Leadership et Grands Enjeux*. Détails sur www.human-systems-engineer.ch

Dr Christophe Muth, professeur à la HEIG-VD

Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud, HEIG-VD. Contact: christophe.muth@heig-vd.ch

Ne dites plus un ou une apprenti-e, mais apprenant-e!

Afin d'adapter la terminologie à l'évolution de l'enseignement professionnel, la nouvelle Loi sur la formation professionnelle, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004, a adopté de nouveaux termes en ce qui concerne l'apprenti-e et l'apprentissage. Le premier devient un ou une **apprenant-e** ou une **personne en formation** en train d'acquérir une **formation professionnelle initiale** sous la houlette d'un ou une **formateur/trice en entreprise** (ex-maître d'apprentissage). Un **examen final**, autrefois appelé examen de fin d'apprentissage, clôt cette formation. Bizarrerie de cette modernisation linguistique: le contrat d'apprentissage, lui, demeure.

Une évolution qui touche toute la Suisse romande puisqu'elle résulte d'un travail

de refonte placé sous l'égide de l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT). Si l'administration vaudoise a jusqu'ici peu réagi à cette modification lexicologique, il en est autrement dans le secteur privé dont les collègues en ressources humaines de Christophe Parmentier (responsable des apprenants du DIRE) «n'utilisent plus du tout les mots apprenti ou apprentissage».

Afin d'intégrer sans couac cette nouvelle terminologie, les mots-clés donnant accès aux pages internet du canton consacrées à la formation professionnelle initiale continueront à utiliser les termes d'apprenti et d'apprentissage tout en introduisant leurs nouveaux pendants. – AG

Plus d'infos: www.csfp.ch/produit ou au 047 248 50 60.



Rendez-vous

Lavaux inspire un collaborateur de l'ACI

Inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, Lavaux reste l'un des plus beaux endroits du monde. Aussi, Vaudois ou non, chacun se doit de posséder ce livre surprenant dans sa bibliothèque. Après avoir connu le succès de quelques expositions de photos, l'auteur, Eric Givel, bien que travaillant aux Impôts, se définit comme un «photo-poético-rêveur»!

Contact: eric.gival@freesurf.ch

Un congrès et une conférence pour fêter les 50 ans du SPJ

Pour marquer le 50^e anniversaire du Service de la protection de la jeunesse (SPJ), une manifestation, intitulée *La famille pour grandir?*, a été organisée en septembre prochain. Un congrès y sera proposé tandis que le Dr Boris Cyrulnik y donnera une conférence publique sur le thème *Enfant tyran, ado violent*. Le Service de l'enfance, qui regroupait les activités du Bureau de l'enfance de l'assistance publique, de l'Office cantonal des mineurs et de l'Office médico-pédagogique, est né en 1957 et est devenu en 1970 le Service de protection de la jeunesse.

La protection des mineurs en danger dans leur développement et la surveillance de l'accueil d'enfants hors du milieu familial (familles d'accueil, accueil de jour, adoption) sont restées les tâches principales du SPJ. Ces missions ont été précisées et complétées par la Loi sur la protection de la jeunesse de 1978, puis par la Loi sur la protection des mineurs de 2004.

Ce jubilé sera l'occasion de tirer des enseignements du passé, de s'interroger sur l'évolution récente, d'envisager les enjeux futurs de la protection de l'enfance et de réfléchir à la complexité de l'intervention socio-éducative. Cet anniversaire offrira l'occasion de réaffirmer la place centrale de l'enfant et de sa famille dans l'intervention du SPJ. A cet effet, la parole sera donnée aux enfants et aux adolescents dont s'occupe le SPJ, qu'ils vivent avec leurs parents ou qu'ils soient placés en institution ou en famille d'accueil. Un livre recueillant leurs textes, dessins ou autres formes d'expression sera ainsi édité.

«La famille pour grandir?» Du 11 au 13 septembre, à l'Amphimax de l'UNIL. Plus d'infos: «50^e anniversaire du SPJ», Marc Favez, 021 316 53 52. Programme, inscription au congrès (délai: 24 août) et extraits du livre: www.vd.ch/spj-50ans



Exposition à l'Élysée

Quarante ans après la Guerre des six jours, cette image de Leonard Freed, photographe reporter dont la rétrospective anime les cimaises du Musée de l'Élysée jusqu'au 2 septembre, nous plonge au cœur de l'œuvre d'un artiste engagé.



Jérusalem, des soldats israéliens qui se sont emparés de la vieille ville au cours de la guerre des six jours reviennent avec un portrait du roi Hussein de Jordanie en guise de butin. 1967 © Leonard Freed / Magnum, Photos

C'est de la photographie classique de grande tradition que cette exposition révèle. Ces images fortes sont le reflet d'une vision personnelle du monde, d'où le titre de *WORLDVIEW* pour cette rétrospective inédite. Au travers des événements de tout genre auxquels il assiste en témoin attentif et tendre, Leonard Freed fait participer de près à des scènes quotidiennes de la vie, prêtant son regard bienveillant à l'humain de toute condition en de très diverses circonstances. La rétrospective actuelle permet d'entrer au sein même de l'atelier de l'artiste; en effet, les planches de contacts de film noir-blanc sont à déchiffrer comme si l'on était à la table de lecture d'un des plus grands photographes reporters engagés du 20^e siècle. Les 225 tirages originaux signés de l'artiste ainsi que les sept dernières photographies réalisées par Freed actuellement exposés ont fait l'objet d'une donation récente au Musée de l'Élysée de la main même de la veuve de l'artiste mort en 2006 dont on suit la biographie année après année au cours de la déambulation dans les salons. Le document vidéo est passionnant.

Curriculum express

Né en 1929 à Brooklin dans une famille juive, Freed voyage en Europe depuis 1952 après une formation de graphiste alors qu'il eût souhaité être peintre. Après s'être temporairement installé aux Pays-Bas, il

retourne à New York en 1970 et travaille dès lors pour l'agence Magnum à laquelle il fournira des photos qui feront le tour du monde. Tous les grands titres de journaux ont reproduit des photos glanées au cours de cinquante ans de carrière prestigieuse, au même titre que Cappa, son ami personnel.

Un instinct de chasse

Que de drames actualisés par cet auteur d'images: pas de construction et de mise en scène artificielles mais tensions et dynamique qui font faire face à la réalité: Harlem, Wallstreet et la Bourse, mines charbons de la Ruhr et à Charleroi, enterrement de 200 hommes morts sous un coup de grisou, scènes mariages hassidique, arabe ou chrétien, sans-abri: la fraternité humaine quoi...

Rose-Marie Faller

Spécial enfants de 6 à 12 ans: du 10 au 12 juillet de 14h à 17h: *Jeux d'images, ateliers d'initiation à l'image photographique.*

Visites commentées dimanche 5 août 2007 à 15h et 16h. **Visite commentée par Nathalie Herschdorfer, co-commisnaire et conservatrice associée,** dimanche 26 août à 16h.

Cycle de cours «l'histoire de la photographie en dix leçons»: **la Photographie futuriste**, par Radu Stern le dimanche 2 septembre à 14h30.

Expositions

Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch, Vevey. *Les lieux imaginaires d'Erik Desmazières.* 113 estampes et dessins racontent un univers imaginaire: villes étranges, exotismes ou autres. **Visite guidée:** 19 juillet (en présence de l'artiste), à 18h30. Jusqu'au 9 septembre.

Musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne. *Fleurs du Bhoutan.* Photographies de Françoise Brenkmann. Tous les jours de 10h à 18h, entrée libre (entrée par le jardin botanique) Jusqu'au 23 septembre.

Musée cantonal de Beaux-Arts, Lausanne. *Alfredo Jaar. La politique des images.* **Visites guidées:** jeudis 30 août et 20 septembre, à 18h30. **Conférence:** par Georges Didi-Huberman, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, jeudi 6 sept, à 18h30. Jusqu'au 23 septembre.

Musée militaire vaudois, château de Morges. *La femme & les arts martiaux.* Une exposition des toiles de Feodor Tamarsky, peintre et professeur de karaté, montrant des femmes au combat ou à l'entraînement. Animations et démonstrations: infos sur www.chateau-morges.ch. Jusqu'au 19 août.

Musée romain d'Avenches, Intailles et camées, l'antiquité en miniature, collection Leo Merz et Musée romain d'Avenches. Horaires d'ouverture: ma-di 10-12h et 13-17 h. Visites guidées à réserver: 026 676 99 22. Jusqu'au 30 septembre.

Espace Arlaud, Lausanne, Vite soyons heureux il le faut je le veux, présentation du livre d'artiste d'Alain Huck, né en 1957. Visites commentées les 7 juillet, 4 août et 1er septembre à 15h. Jusqu'au 16 septembre.

Théâtre

Théâtre de l'Arsenic, Lausanne. *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, atelier-spectacle dirigé par Jean-Claude Fall, avec les étudiants en formation à la Haute Ecole de théâtre, du 3 au 8 juillet à 20h. Réservation: 021 620 08 02

Musique et danse

La Compagnie Pippo Delbono à la Grange de Dorigny. *Enrico V* (d'après Shakespeare): un spectacle créé avec une trentaine de comédiens et danseurs professionnels en formation de la région. Ce stage payant (280 fr.) se déroulera à la Grange du 12 au 18 novembre, avec 3 représentations publiques du 16 au 18 novembre. **Inscriptions dès le 1er septembre 2007 auprès des Affaires culturelles de l'UNIL,** tél.: 021 692 21 12; courriel: culture@unil.ch.